

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
13/05/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Absents avec
procuration : 2
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 6-4
Objet : Suppression et
création de poste

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt trois mai à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés : M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)
M. CELLIER (Proc. M. ROQUEBERT)

Monsieur LIVOTI Antoine a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent de la Commune peut bénéficier d'un avancement de grade.

A cet effet, il y a lieu :

- de supprimer 1 poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet ;
- de créer 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2^e classe à temps complet

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- de supprimer 1 poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet ;
- de créer 1 poste d'Adjoint Technique Territorial Principal 2^{ème} classe à temps complet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents d'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **28.05.2024**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 24 Mai 2024

Le Maire,

Christian SANS

